

DÉCOUVREZ

LE BALBUZARD PÊCHEUR

PANDION
HALIAETUS

RAPACE
DIURNE



MORPHOLOGIE

On le reconnaît à sa **tête blanche**, son **masque noir** et ses **yeux jaunes**. Son plumage est **brun** sur le dessus et **blanc** sur le dessous, à l'exception d'une tâche sombre au niveau du poignet (articulation de l'aile) et d'une barre brune. Les jeunes se reconnaissent à leur **plumage écailloux** sur le dos.



REPRODUCTION

Le Balbuzard construit généralement son nid à la **cime des arbres**, mais peut aussi utiliser les **pylônes électriques**. Le couple étant très **fidèle** à son site de reproduction, il utilise le même nid chaque année en le rechargeant de branches, ce qui les rend très imposants.



ALIMENTATION

Le Balbuzard pêcheur se nourrit uniquement de **poissons** (carpes, truites, etc.). Il repère ses proies à la **surface de l'eau**, en vol ou depuis un perchoir. Il capture le poisson en un **plongeon spectaculaire**, les pattes tendues en avant, en **immergeant** parfois presque totalement. Il exploite tous les **milieux aquatiques** : mers, lagunes, fleuves, lacs et étangs.



MIGRATION

Le Balbuzard est capable de traverser les grandes **étendues marines**. Il migre en **solitaire** sur un large front à travers les mers et les déserts, même par mauvais temps. Dès la mi-août, les départs en migration commencent en direction des **sites d'hivernage** en Afrique de l'Ouest, principalement au Sénégal et en Gambie.



LE PLAN NATIONAL D'ACTION

Le Balbuzard pêcheur avait complètement disparu de la France continentale suite à son extermination lors du XIX^{ème} siècle. Seuls subsistaient 3 couples en Corse dans les années 1970. C'est en 1983 qu'il a fait son grand retour en France, avec une première reproduction en forêt d'Orléans. Depuis, sa population se développe en Centre-Val de Loire, en progressant lentement vers les régions voisines. En effet, le Balbuzard est philopatrique, ce qui signifie que les jeunes se reproduisent là où ils ont pris leur envol. Ce phénomène réduit alors la capacité de l'espèce à conquérir de nouveau territoire.

En Auvergne-Rhône-Alpes, la première reproduction n'a eu lieu qu'en 2018, sur la Réserve Naturelle du Val d'Allier. Depuis, deux nouveaux couples se sont installés pour nicher sur le Val d'Allier. La population naissante en Auvergne-Rhône-Alpes est donc très fragile avec seulement trois couples en 2023, tous localisés dans le département de l'Allier.



LES 10 ACTIONS DU PNA BALBUZARD !

1. Suivre les populations de Balbuzard pêcheur
2. Réactiver une veille sanitaire
3. Renforcer les actions de préservation des habitats favorables et des sites de nidification
4. Limiter les perturbations anthropiques
5. Réduire et prévenir les facteurs de mortalité d'origine anthropique
6. Évaluer l'impact des aigles pêcheurs sur les activités piscicoles
7. Favoriser l'installation de nouveaux noyaux de population
8. Soutenir la coopération internationale, en priorité vers la Méditerranée
9. Communiquer et sensibiliser auprès des professionnels et du grand public
10. Animer et coordonner la mise en œuvre du plan

Comme de nombreux rapaces, le Balbuzard pêcheur a dû faire face à la destruction de son habitat naturel, de ses nids et de ses couvées, et a été victime de campagnes de destruction organisées. Son retour en tant que nicheur en France n'aurait pu avoir lieu sans la protection juridique dont il a bénéficié à partir des années 1970. Les pressions qui s'exercent sur cette espèce sont multiples et sont, pour la plupart, liées aux activités humaines.



– Dérangement

L'exploitation forestière ainsi que les activités récréatives et touristiques ont un impact sur la reproduction des Balbuzards si elles sont mal réglementées.



– Dégradation de l'habitat

La fragmentation et la perte de milieux favorables disponibles impactent directement leur cycle de vie et leur capacité à se reproduire, se nourrir et se déplacer. La gestion forestière est donc déterminante.



– Empoisonnement et intoxication

Les poissons concentrent les produits toxiques présents dans les milieux aquatiques. En les consommant, ils s'accumulent dans l'organisme du Balbuzard, entraînant des maladies, voire la mort des oiseaux.



– Destruction directe

Les tirs illégaux sur le territoire français, ainsi que pendant la migration ou sur leur site d'hivernage, ont des conséquences directes sur les populations.



– Électrocutions et percussions avec les installations

Les lignes et pylônes électriques représentent une cause de mortalité majeure.



– Collision avec les éoliennes

De très rares cas sont notés.



LES ACTIONS LOCALES

Le Plan National d'Action est décliné dans l'Allier puisque cet aigle est présent dans le Bourbonnais depuis les années 2010.

Dans l'Allier, nous comptons trois couples dont un couple installé au sein de la Réserve Naturelle du Val d'Allier, à proximité de Moulins. Chaque année, le coordinateur salarié LPO et une équipe de bénévoles surveillent attentivement le retour de ces grands migrateurs, afin de s'assurer de la réussite de la reproduction. On dénombre déjà 15 jeunes qui ont pu s'envoler depuis 2018.

Pour aller plus loin, et grâce au financement débloqué par le PNA coordonné par la DREAL Centre-Val de Loire, des actions seront mises en place entre 2020 et 2029 pour permettre le maintien et la conservation de ces oiseaux.



– Suivi de la reproduction des couples connus et recherche d'autres nids

Ces suivis, réalisés avec l'aide de bénévoles, permettent de cartographier la répartition du Balbuzard pêcheur et son éventuel expansion sur le territoire bourbonnais.



– Baguage des jeunes

Un ornithologue, possédant le permis de baguage spécialiste des Balbuzards, effectue le baguage des jeunes avant qu'ils ne prennent leur envol. Cela permet de voir s'ils reviennent se reproduire dans l'Allier après deux années d'errance en Afrique. Le non retour des jeunes bagués peut permettre d'obtenir un taux de mortalité des juvéniles.



– Sensibilisation des partenaires sur le Balbuzard pêcheur : forestiers, pêcheurs, activités et loisirs extérieurs (canoë, VTT...)

Des échanges sont proposés afin d'apporter une nouvelle vision d'une gestion pouvant être favorable à l'installation de couples nicheurs. Une sensibilisation des usagers de la nature, par l'intermédiaire de stands et de plaquette d'information, est mise en place pour permettre de concilier sport et nature.



– Installation de plateformes de nidification

Afin de favoriser le retour de nouveaux couples, la mise en place de plateformes sur des arbres hauts sera effectuée en milieu forestier et à proximité des cours d'eau.



STATUT DE CONSERVATION ET LÉGISLATION

Le Balbuzard pêcheur, comme tous les rapaces, figure sur la liste des espèces protégées par le code de l'Environnement. Ainsi, sont interdits l'atteinte aux spécimens (destruction, perturbation, capture des animaux...), mais aussi la destruction des habitats réputés nécessaires à sa reproduction, tout comme le commerce, le transport, la naturalisation des spécimens prélevés dans le milieu naturel.



TRANSMETTEZ VOS OBSERVATIONS

De nombreux Balbuzards provenant du nord de l'Europe traversent la France pendant la **migration**. Il est ainsi possible d'en observer en migration active ou en stationnement de quelques jours en **haltes migratoires**, en automne et au printemps, sur tout le territoire.

**REJOIGNEZ L'AVENTURE
EN PARTAGEANT
VOS OBSERVATIONS
DE BALBUZARD PÊCHEUR
SUR FAUNE-AURA.ORG !**



Simon Milliet

Coordinateur régional PNA Balbuzard pêcheur

simon.milliet@lpo.fr – 07 48 85 12 14

Balbuzard pêcheur en vol © Sylvain Larzillière
Balbuzard pêcheur © Sylvain Larzillière

Conception graphique : Camille Combes (LPO AuRA) • 2024